













# Rapport d'Activité Associatif 2011







# Chers lecteurs,

C'est avec fierté que nous vous proposons une lecture du travail qui a été engagé tout au long de l'année 2011, avec des éléments clefs de ce que recouvre le fait associatif. Plus qu'une compilation des activités menées par chaque acteur de l'association Les Nids, il s'agit de vous présenter la place et le rôle social que l'association occupe, à elle seule mais également avec l'ensemble de ses partenaires associatifs, fédérés autour de regroupement locaux ou nationaux.

Ainsi, vous trouverez des éléments de compréhension de la situation sociale des familles sur le territoire, des solutions que nous apportons, le plus souvent sous mandat public mais avec une philosophie d'approche qui nous caractérise depuis toujours. C'est ce sens de l'action collective qui fait que, plusieurs décennies plus tard, l'association suscite toujours et encore une large confiance parmi les décideurs publics et, je l'espère, auprès d'une grande partie de la population.

Outre la présentation des données, gage de visibilité et de transparence, l'ambition est également ici de montrer comment nous entendons défendre la cause associative, avec tous ceux qui partagent ou partageront nos valeurs. C'est pourquoi, une place de choix est consacrée aux questions relatives à la communication, un des chantiers prioritaires engagé en 2011 et pour les années à venir.

Inédit sous cette forme, ce rapport d'activité se veut être un outil de rassemblement et d'ouverture. Il fait état de toutes les forces associatives, professionnelles et bénévoles, pour une association engagée et solidaire au bénéfice du bien être collectif.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Jérôme PALIER

# L'association Les Nids

Reconnue d'utilité publique, elle mène depuis **plus de 80 ans** des missions en faveur des enfants en difficulté en Haute-Normandie.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle suit, **protection**, **soutien**, **éducation** et **compréhension** pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir.

# En quelques chiffres...

- Près de 4700 enfants et adolescents suivis chaque année
- 13 établissements, représentant 47 services
- 851 salariés (36ème employeur de Haute-Normandie)
- 100 bénévoles
- Plus de 200 adhérents
- 43 M€ de budget annuel, principalement des financements publics (prix de journée et subventions)



# **Sommaire**

1. Notre rôle d'acteur social	p. 3	
2. Nos missions	p. 4	
3. Le fonctionnement institutionnel	p. 6	
4. Le Projet Associatif (2011-2015)	P. 8	
5. La politique de communication et de collecte de fonds	s P. 9	
6. Le financement de nos actions	p. 10	
7. Les chiffres clés de l'activité 2011	p. 12	
8. Ce qui a marqué l'année 2011	p. 22	

Depuis plus de 80 ans, l'association Les Mus joue un rôle de précurseur dans le domaine de la protection de l'enfance.

# 1. Notre rôle d'acteur social

L'association Les Nids est un témoin des difficultés sociales qui s'expriment sur son territoire : souffrance psychique des enfants, problèmes d'insertion des jeunes, échec scolaire, délinquance, problématiques d'habitat précaire, isolement, accès aux soins et à l'emploi...

Développant des missions d'intérêt général, son statut d'association lui confère un regard pour mieux saisir les réalités, une liberté pour faire évoluer les politiques et les mentalités, un devoir d'adapter ses réponses à l'évolution de la société, des familles et aux problématiques locales.

Ce rôle est plus que jamais nécessaire pour garantir le droit à l'enfance et construire les adultes de demain, autonomes et responsables.

Pour y parvenir elle s'appuie sur l'engagement de ses professionnels et de ses bénévoles qui agissent au quotidien auprès des enfants, des adolescents et des familles.

# Zoom sur des réalités locales

Chaque jour, pour la seule région de Haute-Normandie, 10 000 mineurs, sont pris en charge dans le cadre d'une mesure de Protection de l'Enfance. En France, ils sont 266 000, soit 2% des moins de 18 ans.

Des chiffres en constante augmentation, qui s'expliquent en partie par les évolutions profondes que subit notre société, avec une croissance des difficultés sociales et de la précarité des familles qui fragilisent la sécurité des enfants.

# Chiffres clés du Département de Seine-Maritime / National :

- 3ème rang en nombre de mesures de Protection de l'Enfance
- 6<sup>ème</sup> rang en taux de chômage dans la population active
- 7<sup>ème</sup> rang en nombre de bénéficiaires des minimas sociaux
- Un des plus hauts taux d'illettrisme et de jeunes non diplômés parmi les 15 à 24 ans non scolarisés
- 2<sup>ème</sup> Département le plus endetté / 9<sup>ème</sup> dette par habitant (Sources : Schémas Départementaux, ONED 2008, CREFOR)





# 2. Nos missions

L'association Les Nids intervient dans différents champs d'activité qui placent l'enfant et sa famille au coeur de ses missions, ce qui lui permet de répondre aux caractéristiques de chacun de ceux qu'elle suit.

# La Protection de l'Enfance

# Le placement

L'association accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée. Ces enfants, âgés de 0 à 21 ans, sont en situation de danger. Ils sont accueillis 24h/24h, 365 jours/an en petites unités collectives (maisons d'enfants, lieux de vie) ou en familles d'accueil. La plupart des structures permettent la prise en charge de fratries sur un même site, pour que les frères et les soeurs vivent ensemble. L'objectif est de les protéger et de leur apporter des réponses adaptées à leur âge et à leurs besoins pour les accompagner sur la voie de l'autonomie. Nos structures d'accueil s'attachent à leur offrir un cadre de vie stable, rassurant et favorable à leur épanouissement, tout en soutenant leur santé. Elles se chargent de les éduquer, en favorisant leur développement physique, affectif, intellectuel et social, leur scolarité dans les établissements de la commune, leur inscription sociale et culturelle et en leur donnant les moyens de dépasser leurs difficultés personnelles. Le placement est un moment transitoire dans le parcours de ces familles. L'association vise alors à restaurer des conditions favorables pour que parents et enfants puissent à nouveau vivre ensemble.

# Le suivi préventif

L'association suit des enfants et adolescents dans le cadre de mesures préventives, confiées par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée. Il existe différents types de mesures : Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), Accompagnement Educatif à Domicile (AED) ou des mesures Petite Enfance renforcées pour les moins de 3 ans. Ces enfants, âgés de 0 à 21 ans, vivent au domicile familial mais sont en situation de risque. Le service intervient directement à partir du milieu de vie de l'enfant. L'objectif est d'évaluer le risque de danger pour l'enfant et d'accompagner la famille pour restaurer des conditions de vie favorables, sans séparer l'enfant et sa famille, par l'apport d'aide et de conseils éducatifs, en remobilisant, en recherchant dans le réseau familial et/ou du jeune les ressources disponibles et en favorisant la réinscription sociale. L'association se charge aussi de mesures d'enquête et d'investigation ordonnées par le Juge des enfants, puis des enquêtes sociales par le Juge aux Affaires Familiales. Elle dispose également d'un service de prévention spécialisée implanté en zone urbaine qui fonctionne hors mandat individuel, dans le cadre des politiques de Protection de l'Enfance.



# Les villes d'implantation

10 Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) Mont Saint Aignan (76), Montville (76), Longueville (76), Le Havre x3 (76), Yvetot x2 (76), Duclair (76)

3 Lieux de vie

Harcanville (76), St Martin du Manoir (76), Martincamp (76)

1 Service de Placement Familial (SPF) Familles d'accueil - Rouen (76)

4 Dispositifs d'hébergement pour adolescents et jeunes adultes Bihorel (76), Rouen (76), Dieppe (76), Le Havre (76)

4 Services et 7 antennes de Milieu Ouvert Mesures d'AEMO/AED/MJIE

Rouen (76), Le Havre (76)

Mesures d'AEMO/AED

Yvetot (76), Louviers (27), Pont-Audemer (27), Bolbec (76), Elbeuf (76), Dieppe (76), Eu (76), Bacqueville en Caux (76), Neufchâtel en Bray (76)

1 Activité Enquêtes Sociales JAF

Dieppe (76)

1 Service de Prévention Spécialisée (BSPS) Le Havre quartiers sud (76)

1 Service d'Insertion Socio-Professionnelle (SISP) Le Havre (76)



# Les lieux de médiation et d'écoute

# La parole de l'enfant

L'association mène des auditions qui permettent à l'enfant de faire connaître son ressenti et ses attentes concernant sa place dans la procédure de séparation conflictuelle de ses parents.

# La médiation familiale

L'association aide des parents séparés et en conflit, à renouer le dialogue dans l'intérêt de l'enfant, par des entretiens menés par un médiateur diplômé.

# Le maintien des liens parents-enfants

L'association permet à des enfants qui n'ont plus accès à un membre de leur famille de conserver ou de rétablir des liens avec lui, dans le cadre de l'exercice des droits de visite, dans un lieu accompagné et adapté : le lieu Rencontre

# Le soutien des parents

L'association soutient des parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels sur l'éducation de leurs enfants.

# L'éducation en institut spécialisé

L'association accueille des enfants et des adolescents en Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP/SESSAD) pour suivre leur scolarité en internat ou en semi-internat, ou pour une prise en charge hors scolarité. Ces enfants, âgés de 3 à 20 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages. L'objectif est de favoriser leur intégration sur les plans scolaire et social.

# La délinquance des mineurs

L'association accueille des adolescents en Centre Educatif Fermé (CEF) dans un cadre éducatif intensif et contraignant. Ces mineurs, âgés de 13 à 18 ans, sont des délinquants multirécidivistes encourant une peine de prison d'au moins 5 ans. L'objectif est d'offrir à ces jeunes une alternative à l'incarcération pénale permettant de lutter efficacement contre les récidives, mais aussi d'élaborer avec eux un projet d'avenir. Ce placement est ordonné par un Juge des Enfants ou d'Instruction, dans le cadre d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un contrôle judiciaire ou d'une liberté conditionnelle.

# L'insertion

L'association prend en charge des personnes en difficultés dans le cadre de programmes individuels ou collectifs d'insertion par le logement ou d'accompagnement social.



# Les villes d'implantation

1 Espace Audition de l'enfant Dieppe (76)

1 Service de Médiation Familiale Rouen (76)

3 Lieux Rencontre parents-enfants Rouen (76), Dieppe (76), Le Havre (76)

> 1 Espace parents Rouen (76)

2 Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP)

Darnétal (76), Serquigny (27)

2 Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD)

Darnétal (76), Serquigny (27)

2 Centres Educatifs Fermés (CEF)

St Denis le Thiboult pour les garçons (76), Doudeville pour les filles, unique en France (76)

2 Pôles d'Insertion sociale et au logement Doudeville (76), Dieppe (76)

# 3. Le fonctionnement institutionnel

L'association Les Nids n'existe que grâce à l'engagement de ses adhérents et de ses administrateurs bénévoles. Son fonctionnement est fixé par ses statuts, qui précisent également la composition et le pouvoir de chacune des instances qui la compose.

# L'Assemblée Générale est l'instance de contrôle.

Son rôle consiste à prendre connaissance du rapport moral et du rapport financier, à approuver les comptes, à examiner les questions importantes et à élire les membres du Conseil d'Administration. Elle est composée de plus de 200 membres adhérents (qui acquittent la cotisation annuelle de 16€) et de membres d'honneur (titre décerné aux personnes s'étant distinguées dans leur implication au service de l'association).

→ L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 24 juin 2011.

# Le Conseil d'Administration est l'instance décisionnelle.

Son rôle consiste à gérer le fonctionnement, à déterminer la politique générale et à valider les orientations stratégiques. Il est composé de 24 membres administrateurs, élus pour 3 ans, qui apportent leur concours à titre bénévole.

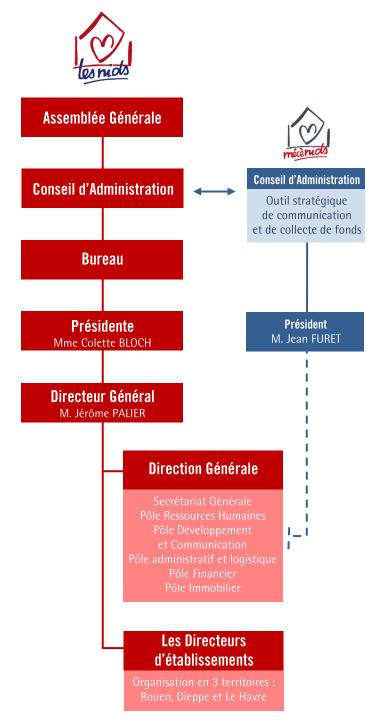
Le Conseil d'Administration compte en son sein le Bureau.

→ Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois en 2011, dont 3 Conseils d'Administration extraordinaires.

# Le Bureau est l'instance exécutive.

Son rôle consiste à prendre les décisions courantes et à appliquer celles prises en Conseil d'Administration. Il est composé de 8 membres du Bureau, élus pour 1 an, dont :

- Le Président qui est le responsable légal de l'association Les Nids et représente l'association dans ses rapports avec les tiers
- Le Vice-Président qui seconde le Président dans tous les actes ou démarches de l'association Les Nids.
- Le Trésorier qui présente au Conseil d'Administration les Budgets Prévisionnels et les Comptes Administratifs préparés par la Direction Générale. Il fait également le rapport sur la situation financière de l'association Les Nids.
- Le Secrétaire Général qui gère la correspondance de l'association Les Nids et rédige les Procès Verbaux des différentes instances associatives.
- → Le Bureau s'est réuni 6 fois en 2011, dont 1 Bureau extraordinaire.



# Mécènids est un des outils stratégiques de l'association Les Nids.

Le fonds de dotation a été créé par l'association Les Nids en mars 2009. Il est administré par un Conseil d'Administration, composé de 4 membres, élus pour 3 ans, dont le Président et le Directeur Général de l'association Les Nids qui sont membres de droit, ainsi que deux personnalités qualifiées, désignées par le Conseil d'administration des Nids. Son rôle a consisté en 2011 à structurer la politique de collecte de fonds de l'association Les Nids. Il a été convenu que, pour y parvenir, Mécènids devait communiquer sur l'image, les actions et les projets de l'association Les Nids. Les travaux ont donc été menés en concertation avec la Direction Générale afin de garantir le contenu des messages et l'adhésion interne.

# Composition du Conseil d'Administration de l'association Les Nids Elu en juin 2011

# Bureau

Présidente : Mme Colette BLOCHVice-Président : M. Jean-Luc VIAUX

 Trésorier et membre chargé du patrimoine immobilier : M. Jean-Pierre CHOMBART
 Trésorier adjoint : M. Christian BARDOU

Secrétaire Général : M. Guy LATROUPE

M. Jean FURETM. Philippe PENOT

Mme Anne-Marie VERGNAUD

# **Administrateurs**

M. François ALEXANDRE

M. Claude BEHAR

M. Yves CHARLERY DE LA MASSELIERE

M. Bernard DUMARCHE

M. Philippe HARDOUIN

M. Louis Christian JULLIEN

Mme Chantal LANCIAUX

Mme Nicole LE FOLL

Mme Françoise LEMOINE

Mme Marie-Claude LINSKENS

Mme Elisabeth MALLET

Mme Christiane PALASSET

Mme Dominique PHILIPPE

M. Henry RAVALET

Mme Josselyne THIBAULT

M. Jean-Luc SCHROEDER

# Présidents d'honneur

- Maitre Pierre EMO
- M. Michel SAILLARD

# Composition du Conseil d'Administration de Mécènids Elu en novembre 2010

# **Administrateurs**

- Président : M. Jean FURET (administrateur du Bureau de l'association Les Nids)
- Vice-Président : M. Francis LABRUNYE
- Trésorier : M. Jérôme PALIER (Directeur Général de l'association Les Nids)
- Secrétaire : Mme Colette BLOCH (Présidente l'association Les Nids)

# 4. Le Projet Associatif (2011-2015)



Ce Projet Associatif a été élaboré à partir d'échanges, de débats entre professionnels et administrateurs dans le cadre d'un séminaire puis de réunions régulières.

Ensemble, nous avons travaillé à réactualiser notre précédent projet associatif : les mutations profondes et incessantes de la société rendent nécessaire une réflexion régulière commune sur ce document. Il constitue en effet notre référence pour les années à venir.

Nourri d'une histoire longue de 80 années, c'est riche de ce passé que, réaffirmant les valeurs défendues par l'association depuis sa création, il renforce l'identité associative faite d'un lien permanent entre professionnalisme et bénévolat actif. Cela, très logiquement, a orienté la réflexion sur la gouvernance associative.

Ce projet s'attache également à ouvrir la voie au développement de la capacité des Nids à apporter de nouvelles réponses aux problématiques sociales.

Signe des temps : la communication.

Si ce projet associatif confirme la volonté de l'association d'être en permanence acteur de la cohésion sociale, cela implique, en parallèle, la nécessité de communiquer à l'externe pour faire connaître ce que font Les Nids et le contexte social dans lequel s'inscrit leur action.

Ce Projet Associatif, comme ceux qui l'ont précédé, a toujours et sans faille le même objectif : la protection des enfants et de la famille, les enfants d'aujourd'hui étant l'avenir de notre société.



Colette BLOCH
Présidente de l'association Les Nids

# 5. La politique de communication et de collecte de fonds

# 2011.

Les événements liés aux années 2010 ont amenés Les Nids et par conséquent Mécènids à adapter en 2011 leur politique de communication en incluant une stratégie de collecte de fonds. Cette dernière a nécessité la construction d'une vision partagée autour des enjeux du Projet Politique de l'association et d'une politique de collecte de fonds et de communication à engager conjointement.

# L'histoire.

L'histoire de l'association Les Nids, se lit, se découvre, comme un cheminement avec des mutations et des adaptations successives. En 1931, sa fondatrice, Madeleine LECOEUR, a initié un mouvement de bienfaisance envers les enfants en difficulté. Elle a très vite été rejointe par d'autres personnes, toutes animées par cette même volonté humaniste et révolutionnaire, d'agir contre les injustices faites aux enfants. Ils ont permis ensemble que l'association Les Nids se développe sur la base du bénévolat individuel et de la générosité privée. Dès 1945, l'association Les Nids va connaître un développement considérable avec parallèlement une reconnaissance de l'Etat qui va s'engager dans la définition d'une politique sociale dont il va assurer de plus en plus le financement.

A partir des années 1960 la professionnalisation et la restructuration du secteur social marquera un tournant dans lequel l'association s'est pleinement insérée. Les collectivités territoriales accroissent leur présence à travers la définition et la planification des orientations et la destination des financements. Puis dès les années 2000, nous assistons à une diversification des activités de l'association Les Nids, avec l'intégration et la création de diverses structures appartenant à des champs et des cultures différentes.

Aujourd'hui, l'association Les Nids amorce une nouvelle étape qui intègre les difficultés économiques rencontrées par les collectivités territoriales et qui l'amène à redéfinir sa stratégie et sa politique. Elle doit ré-initier une nouvelle forme de militantisme et faire appel à la générosité privée pour financer les programmes non pris en charge par les pouvoirs publics, mais aussi pour demeurer une force de proposition qui accompagne l'évolution de la société et ce dans une période d'austérité.

Pour ce faire, il a fallu repartir des valeurs qui nous unissent et les transcrire afin d'avoir une communication cohérente, uniforme et partagée par tous, tout en maintenant les spécificités locales et de secteur. Cette nécessaire ouverture à son environnement et le besoin de reconnaissance doivent venir pallier toute une période de relative autarcie et de financements exclusivement publics.

# Un outil au service des Nids.

L'association Les Nids a créé un fonds de dotation, Mécènids, structure juridique autonome qui a pour vocation d'être au service des Nids. Son rôle consiste à sensibiliser le Grand-Public et à collecter des fonds privés auprès des particuliers et des entreprises mécènes. Pour ce faire, elle participe au renforcement de la communication associative au service du Projet Politique de l'association.

Cette nouvelle politique de communication portant sur l'image, les actions et les projets de l'association Les Nids a nécessité la création d'une nouvelle identité visuelle des Nids et des outils institutionnels d'information.

Cet engagement stratégique de l'association Les Nids n'est pas une rupture mais une orientation naturelle et nécessaire à sa pérennité. C'est une étape nouvelle d'accompagnement de la société telle que Les Nids a pu en traverser à travers son histoire. Pour que cette démarche de longue haleine porte ses fruits elle se doit de recevoir l'adhésion de tous...



Jean FURET
Président de Mécènids

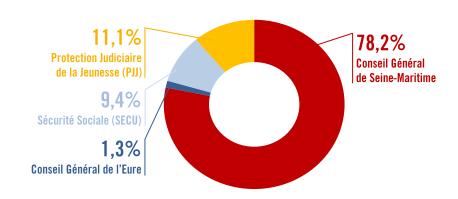
# 6. Le financement de nos actions

L'ensemble des actions de l'association Les Nids a lieu sur le territoire Haut-Normand. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses actions d'intérêt général, proviennent principalement de financements publics, mais aussi de la générosité privée.

# Les financements publics

L'association Les Nids a reçu en 2011, un budget total annuel de 43 M€ (29 budgets) par ses différents partenaires publics engagés durablement à ses côtés.

Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociées annuellement, en fonction du champ d'activité.



# Le contexte économique

# **Dotation budgétaire**

Compte-tenu du contexte économique difficile des financeurs publics, et plus particulièrement de ceux du territoire seino-marin, les dotations budgétaires allouées à l'association Les Nids n'ont que très légèrement augmenté ces dernières années.

Le budget de fonctionnement est donc directement impacté par la non prise en compte des mécanismes financiers suivant :

- Augmentation naturelle des charges salariales qui représentent 80% du budget de fonctionnement : augmentation de la valeur du point (Convention Collective Nationale 66) + nombre de salariés stable (voire en légère diminution : 777,51 ETP)
- Augmentation du coût de la vie (inflation +2,5%)

# Convention budgétaire 2011-2012-2013

Une convention d'orientation budgétaire fixant les budgets pour les années 2011-2012-2013 a été signée entre le Département de Seine-Maritime et l'association Les Nids. Elle permet de donner de la lisibilité sur le cadre budgétaire à 3 ans. Compte-tenu de l'évolution naturelle des charges (salaires, inflation) l'association Les Nids est tenue de poursuivre sa stratégie de réduction des coûts.

# Stratégie économique

La menace de ces arbitrages publics sur la vie de l'association Les Nids et sa pérennité a été certaine en 2011. Pour y répondre, outre les nombreuses rencontres avec ses financeurs qui ont eu lieu pour envisager la place de l'association Les Nids dans ce cadre contraint, différents leviers organisationnels et d'optimisation des coûts ont alors été activés, dans un équilibre périlleux entre le possible et le non souhaitable, dans le but de dépasser ces effets conjoncturels et d'autres sont encore à l'étude.

L'association Les Nids est donc aujourd'hui dans un système budgétaire contraignant et instable qui freine sa capacité à :

- Satisfaire l'ensemble des besoins inhérents aux enfants
- Adapter ses pratiques aux nouveaux besoins
- Innover pour développer de nouveaux projets en faveur de la promotion de la jeunesse et de la famille sur le territoire Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, l'association Les Nids doit aujourd'hui impérativement développer, au-delà des économies à réaliser, de nouvelles ressources privées.

# Les financements privés

Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la générosité privée, qui se compose de dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles...

Aider l'enfant à se construire un avenir, c'est l'affaire de tous.

En 2011, l'association Les Nids, par son fonds de dotation Mécènids, a élaboré une stratégie de développement des ressources privées auprès des particuliers et des entreprises.

# **Avantages fiscaux**

En amont de cette collecte, une requête, construite avec un cabinet fiscaliste, a été faite auprès de l'administration fiscale afin d'obtenir l'amendement Coluche\*. L'association Les Nids a obtenu, le 10 octobre 2011, une autorisation lui permettant que ses donateurs bénéficient d'un taux de réduction d'impôt de 75% de la valeur du don, au lieu de 66% précédemment. Les fonds privés collectés par l'association Les Nids seront affectés en fonction des priorités fixées exclusivement en Conseil d'Administration.

\* Organismes sans but lucratif qui procèdent à la fourniture gratuite de repas à des personnes en difficulté, qui contribuent à favoriser leur logement ou qui procèdent, à titre principal, à la fourniture gratuite des soins mentionnés au 1° du 4 de l'article 261 à des personnes en difficulté. L'article 200 du Code Général des Impôts dispose dans son 1ter: C'est ce qu'on appelle plus communément l'amendement Coluche qui date de la Loi de finances pour 1983.

# Pour les particuliers

**75% de la valeur du don est déductible des impôts** dans la limite de **521**€. Au-delà, la réduction d'impôt est de **66%** à hauteur de **20%** du revenu imposable.

Valeur dı	ı don	Réduction d'impôt	Coût réel
20€		- 15€	5€
60€		<b>- 45</b> €	15€
100€		- 75€	<b>25</b> €

# Pour les entreprises

60% de la valeur de l'action de mécénat est déductible des impôts. Dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires, réalisé au titre de l'exercice.

Type de don	Valeur/prix de revient	Réduction d'impôt
Matériel en stock	2000€	- 1200€
Prestation de service	1000€	- 600€
Financier (argent)	800€	- 480€

# Parmi ceux qui nous ont soutenu en 2011..



# Le pré d'eau

L'Agence de design mural s'est engagée par une action de mécénat en créant dans chacun des lieux de l'AEP à Dieppe (lieu rencontre, espace audition de l'enfant, espace pédagogique) un cadre propice aux échanges et au bien-être des enfants.

# **Fondation Boulanger**

Remise de matériel neuf, écran plasma et vidéo projecteur, puis en action de récupération des cassettes VHS au profit de l'ITEP de Darnétal.

# **Ferrero**

L'ensemble des enfants de la maison d'enfants de Mont Saint Aignan a pu bénéficier de chocolats à l'occasion de la fête de fin d'année.



# **Nutriset**

Le fabriquant de produits destinés à la malnutrition s'est engagé par une action de mécénat qui a permis d'organiser une randonnée équestre de quelques jours pour les enfants de l'ITEP de Darnétal au sein de l'association "Cheval Espérance".

# Chorale Escapade du CCAS du Havre

Un concert de Noël a été donné en l'église du Sacré Coeur en faveur de la maison d'enfants du Havre. Les 1700€ récoltés ont permis de financer du matériel de sono dans le cadre du projet musical des jeunes.



Nos partenaires engagés à nos côtés...



# Lions club dieppois

17 enfants suivis par le service de milieu ouvert de l'AEP ont pu participer à un séjour à Graye sur mer, encadrés à cette occasion par les éclaireurs.

# Kiwanis d'Yvetot

Remise d'un chèque de 2000 € au Pôle Enfance Famille d'Yvetot pour l'achat de petit matériel éducatif et de jeux pour les enfants.

# **AXA ATOUT COEUR**

Les enfants de la maison d'enfants de Montville ont pu participer gratuitement à de nombreux évènements : concert de Rap, Mozart l'opéra Rock, Disney sur glace, baptême d'hélicoptère, parc Astérix. Ils ont aussi recu 5 vélos.

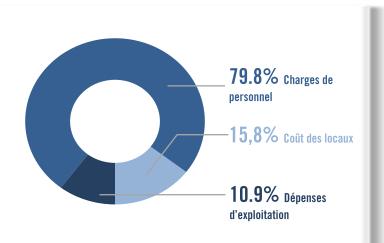
# 7. Les chiffres clés de l'activité 2011

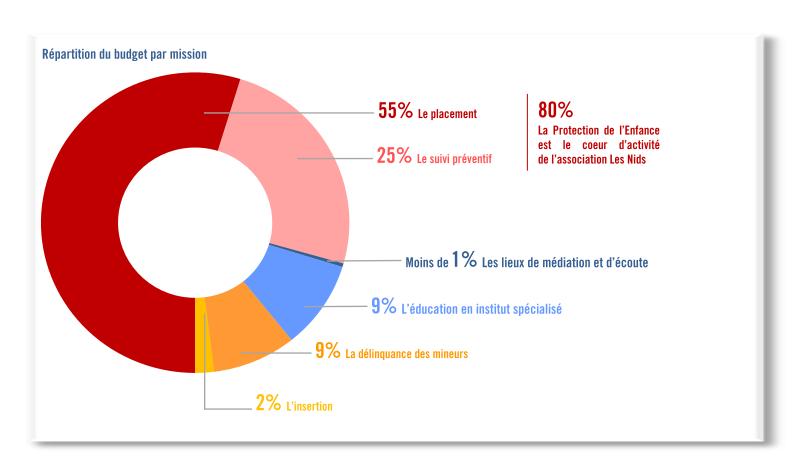
# Les comptes administratifs 2011

# Répartition des charges d'exploitation

L'association Les Nids emploie la totalité des fonds qui lui sont alloués par ses différents financeurs publics directement pour son activité propre.

En raison du fait que l'association soit directement exécutante de ses missions, les charges de personnel sont le poste prépondérant dans ses coûts.





# Les partenaires institutionnels

URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Haute-Normandie

CNAPE: Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant

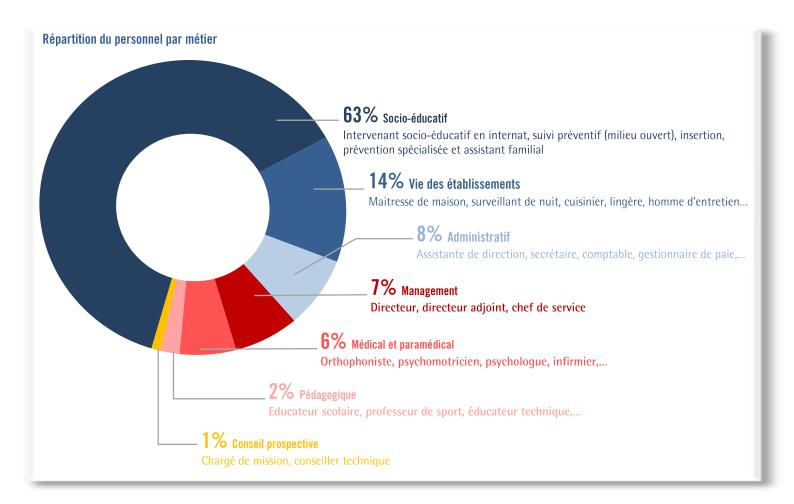
SYNEAS : SYNdicat des Employeurs Associatifs d'Action Sociale et médico-sociale

UNIFAF : Fonds d'Assurance Formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif

# Un personnel compétent et engagé

Acteur majeur du champ social, l'association Les Nids était en 2011, le 36ème employeur de Haute-Normandie. Ses 851 salariés (777.51 ETP) recrutés pour leurs compétences et leur engagement au service de la réussite du projet associatif sont répartis dans les 13 établissements, représentant 47 services.

Plus de 30 métiers sont représentés : éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, psychologue clinicien,..., ce qui permet une synergie des équipes éducatives et pluridisciplinaires.



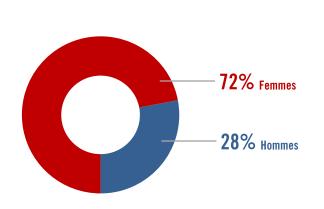
# Répartition du personnel par sexe

L'association Les Nids emploie majoritairement des femmes.

Cette répartition est représentative du secteur social et médico-social. Elle est identique avec 3/4 de femmes chez les salariés employés et elle est de 2/3 de femmes chez les salariés cadres.

D'une manière générale, le genre n'a pas d'incidence sur la rémunération qui est définie au regard des grilles conventionnelles de la CCNT 1966.

L'association Les Nids a donc recruté davantage d'hommes en 2011 au regard de la répartition des hommes et des femmes.



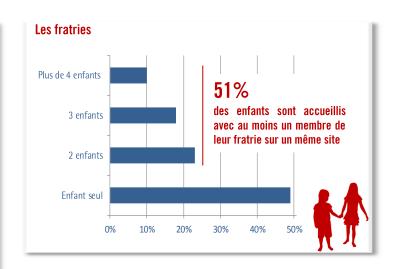


# Le placement en 2011...

# L'accueil des enfants

711 enfants et adolescents ont été accueillis en 2011 au sein des différentes structures de placement (maisons d'enfants, lieux de vie, structures pour ados, familles d'accueil), au titre d'une mesure de placement administratif ou judiciaire.

# L'âge des enfants : habilitation jeunes de 0 à 21 ans **54%** moins de 12 ans (9% moins de 5 ans, 46% entre 6 et 12 ans) 37% entre 13 et 17 ans 45% de filles + 18 ans 16-17 ans **55%** de garçons 13-15 ans 10-12 ans 6-9 ans 3-5 ans 0-2 ans 0% 5% 10% 15% 20% 25%



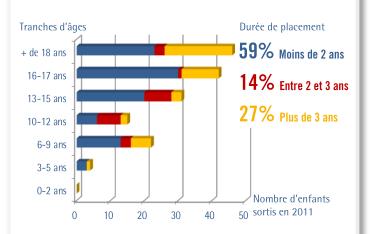
# Les motifs du placement

Les motifs principaux indiqués sur l'ordonnance de placement étaient:

- **68**% Carences éducatives et affectives
- 43% Troubles de la relation parents/enfant
- 21% Comportements éducatifs déviants s'apparentant à une forme de maltraitance morale
- 11% Maltraitance physique
- 8% Environnements familiaux ou la moralité et/ou

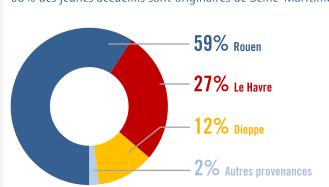
# La durée du placement

160 jeunes sont sortis des structures de placement en 2011. 59% de ces placements ont duré moins de 2 ans.



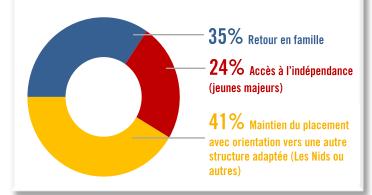
# Les origines géographiques des enfants

98% des jeunes accueillis sont originaires de Seine-Maritime.



# Où sont-ils allés à l'issue de leur prise en charge ?

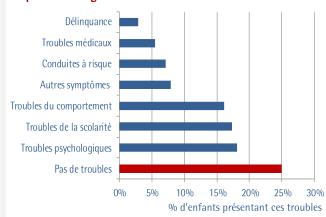
59% de ces jeunes sont sortis du dispositif de placement.



# Des enfants en plus grande difficulté

75% des enfants et adolescents accueillis en 2011 présentaient des troubles, de diverses natures, liés notamment à leurs conditions de vie et aux interactions durant leur prime enfance ou plus tard.

# La prise en charge des troubles des enfants



- **63**% de ces troubles risquent d'altérer l'équilibre psychique ou émotionnel de ces jeunes
- **50**% des jeunes bénéficient de soins spécialisés liés pour 75 % d'entre eux à des souffrances psychologiques ou psychiques
- 17% des jeunes ne suivent pas un parcours scolaire classique mais sont accueillis en journée dans un établissement spécialisé de la région du fait de retards ou de souffrances psychiques les handicapant (MDPH)

# Des parents en plus grande précarité

Les difficultés sociales, l'isolement des familles, la monoparentalité, la parentalité précoce,... sont autant de facteurs qui peuvent fragiliser la sécurité des enfants.

# Situation matrimoniale des parents

- Seuls 12% des parents dont les enfants sont placés vivent encore ensemble
- Dans 34% des situations la structure d'accueil n'a accès qu'à un des deux parents et dans 71% de ces cas le parent référent (mère ou père) est un parent isolé\*
- 24% des parents sont isolés\*
- 55% des familles sont monoparentales\*\*

\*Parent vivant seul, sans autre référent éducatif au domicile familial.

\*\*Familles dissociées sans que l'on puisse parler pour autant et nécessairement de « parents isolés « (les deux parents étant mobilisables dans plus de la moitié des cas).

# Situation professionnelle des parents

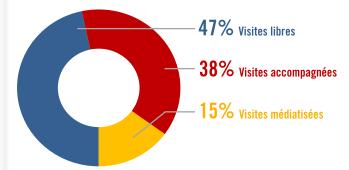
- 26% des parents travaillent
- 60% des parents sont sans emploi
- 14% des parents sont inactifs (pensionnés, retraités,....)
   ou décédés



# L'accompagnement des parents

Les professionnels accompagnent les parents, pendant toute la durée du placement, afin de les aider à développer leurs compétences parentales et à construire de nouveaux liens avec leur enfant. Pour chaque situation familiale un professionnel est repéré comme étant l'interlocuteur privilégié entre les parents (ou représentants légaux) et les équipes de la structure, plus précisément le référent famille. Il organise des rencontres régulières avec les parents au sein de l'établissement et au domicile familial. Ce travail permet de consulter ou d'associer les familles au projet de leur enfant et de donner aux équipes une vision assez claire des dynamiques familiales.

L'ordonnance de placement fixe les Droits de Visites et d'Hébergements des parents dont les enfants sont placés, qui varient en fonction des situations et de leur évolution. La structure d'accueil est en charge de leurs conditions d'exercice et lorsque les Droits de Visites sont restreints à des visites accompagnées ou médiatisées, celles-ci s'effectuent au sein de la structure dans un espace dédié et elles sont encadrées par les professionnels.



- **95**% des parents ont des droits de visites allant de droits de visites libres à des formes très médiatisées.
- **58**% des parents bénéficiaient au 31/12/11 de droits d'hébergements réguliers de leur enfant au domicile familial. Les droits étant susceptibles d'évoluer au cours de l'année, ce chiffre ne traduit qu'une tendance.

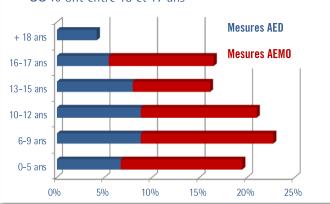
# Le suivi préventif en 2011...

# Le suivi préventif des enfants

4455 enfants et adolescents ont été suivis en 2011 par des interventions effectuées directement au domicile familial, au titre d'une mesure de suivi préventif administratif d'Accompagnement Educatif à Domicile (AED) contractualisée avec les parents ou judiciaire d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), ce qui représente 2880 familles accompagnées.

# L'âge des enfants

- **63**% ont moins de 12 ans (19% moins de 5 ans, 44% entre 6 et 12 ans)
- **33**% ont entre 13 et 17 ans



# Les motifs du suivi

Les motifs principaux indiqués sur l'ordonnance de suivi :

		ALD	ALIVIO		
•	Carences éducatives et affectives	32%	34%		
•	Difficultés de communication	19%	20%		
	intrafamiliale/Conflit parental				
•	Troubles de la relation parents /enfant	24%	14%		
•	Séparation parentale conflictuelle	6%	5%		
•	Autres motifs	19%	27%		
	(addictions, déficience intellectuelle, isolement social)				

# Zoom sur l'AEMO petite enfance (Rouen)

Il s'agit d'un soutien renforcé à la parentalité lorsqu'un très jeune enfant est signalé comme étant en situation de grand risque pour, notamment, s'assurer de la qualité des soins qu'il reçoit et favoriser l'attachement entre les parents et l'enfant.

51 enfants ont été suivis 2011 par une mesure petite enfance, tout autant prononcée dans un cadre administratif que judiciaire. 49 mesures ont pris fin en 2011.

Ages des enfants: 12 % ont moins de 6 mois, 30 % ont entre 6 mois et 2 ans, 35 % ont entre 2 et 4 ans, 23 % ont entre 4 ans et 6 ans.

Durée des mesures : 45 % ont duré jusqu'à 6 mois, 49% ont duré de 6 mois à 1 an, 6% ont duré plus d'1 an

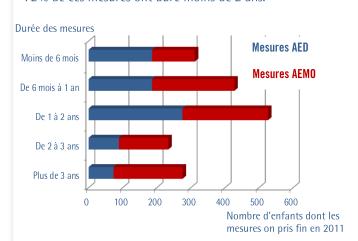
A l'issue de la prise en charge : 40 % ont été relayées par une mesure classique (AED ou AEMO), 15 % par un arrêt de la mesure sans autre suivi socio-éducatif, et 27 % par une mesure de placement provisoire.

# Le type de mesures

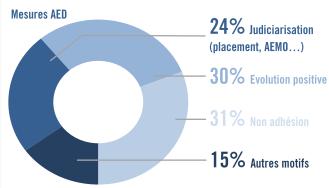
- 41% de mesures administratives (AED)
- **59**% de mesures judiciaires : (AEMO)

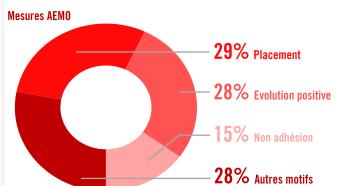
# La durée des mesures

1775 mesures de suivis ont pris fin en 2011. 72% de ces mesures ont duré moins de 2 ans.



# Quels ont été les motifs d'arrêt des mesures ?





# Les investigations

# Les Investigations d'Orientation Educatives (IOE)

# 350 IOE ont été réalisées en 2011.

La mesure d'Investigation et d'Orientation Educative est un outil d'aide à la décision du Juge des Enfants mais elle aide aussi le jeune et ses parents à acquérir une meilleure compréhension de leur situation et à mettre en oeuvre les solutions propres à leurs difficultés.

# Les Enquêtes Sociales (ES)

# 49 ES ont été réalisées en 2011.

L'enquête sociale est un outil d'aide à la décision du Juge des Enfants concernant les conflits liés à l'exercice de l'autorité parentale. Elle vise à mieux cerner la situation de la famille et les conditions dans lesquelles évoluent et sont éduqués les enfants.

# Les Mesures Judiciaires d'Investigation Educatives (MJIE)

En 2011 a été instaurée la Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE) qui remplace, à échéance des mesures, l'Investigation d'Orientation Educative (IOE) et l'Enquête Sociale (ES). Elle est destinée à fournir au magistrat des informations quant à la personnalité et aux conditions d'éducation et de vie du mineur et de ses parents. A ce titre, cette mesure est interdisciplinaire et modulable tant dans son contenu que dans sa durée, en fonction de son cadre d'exercice civil ou pénal, de la situation particulière du mineur et de la prescription du magistrat.

# Les Enquêtes Sociales JAF

5 Enquêtes Sociales du Juge aux Affaires Familiales (JAF) ont été réalisées en 2011. Le service réalise généralement en moyenne une quinzaine d'enquêtes par an. Cette faible activité en 2011 s'explique par un élément contextuel lié au TGI de Dieppe. L'article 373-2-12 du code civil définit l'enquête sociale demandée par un Juge aux Affaires Familiales.

« [...] Avant toute décision fixant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale et du droit de visite ou confiant les enfants à un tiers, le juge peut donner mission à toute personne qualifiée d'effectuer une enquête sociale. Celle-ci a pour but de recueillir des renseignements sur la situation de la famille et les conditions dans lesquelles vivent et sont élevés les enfants « .

# La prévention spécialisée

1288 accompagnements individuels effectués en 2011, à destination de 152 personnes différentes.

Le service de prévention spécialisée, intervenant sur les quartiers sud du Havre, a également effectué de nombreux accompagnements collectifs, sous de multiples supports.

# L'âges des personnes accompagnées individuellement

- 20% de plus de 25 ans, en situation de parentalité
- **56**% entre 18 et 24 ans
- 13% de mineurs

# Les motifs d'accompagnement

- 26% la formation sociale et professionnelle
- 15% l'accès aux droits
- 13% l'écoute et l'aide à l'élaboration du projet de vie
- 12% les problématiques liées au logement

Ces chiffres confirment les tendances générales en prévention spécialisée d'augmentation, d'une part, de la fragilité des jeunes de moins de 25 ans ayant notamment des difficultés liées à l'emploi et du soutien nécessaire, d'autre part, de ces jeunes adultes dans leur rôle parental.

# L'accueil de jour

133 jeunes ont été accompagnés en 2011, par le service d'insertion socio professionnelle (SISP), implanté au Havre.

# Le profil des jeunes

Ils nécessitent d'être remobilisés, étant en rupture avec l'école ou sans projet d'insertion professionnelle.

Le service travaille de nombreuses dimensions pour enrayer une dynamique d'exclusion.

# L'âges des jeunes

La moyenne d'âge est de 16 ans.

# Le résultat

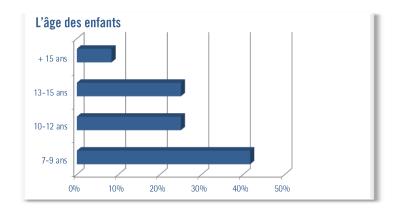
Près de 50% des jeunes accompagnés en 2011 ont pu directement retrouver les chemins d'une scolarité classique.



# Les Lieux de médiation et d'écoute en 2011...

# La parole de l'enfant

12 enfants et adolescents ont été reçus en 2011 par le service Audition de l'Enfant (Dieppe). Ces auditions permettent à l'enfant de faire connaître son ressenti et ses attentes concernant sa place dans la procédure judiciaire le concernant.



# Les motifs de l'audition

Souhaits émis spontanément par les enfants sont :

- **50**% révision des Droits de Visites et d'Hébergements du parent n'ayant pas la garde
- 33% ne pas modifier le lieu de résidence actuel
- 8% changer le lieu de résidence actuel
- 8% maintenir la résidence alternée

# La médiation familiale

135 entretiens de médiation ont été réalisés en 2011 par le service de médiation familiale (Rouen), ce qui représente 43 dossiers de médiation et 16 entretiens d'information. Ces entretiens, menés par un médiateur diplômé, aident les parents séparés et en conflit, à renouer le dialogue dans l'intérêt de l'enfant.

# Le type de médiation

- 77% des médiations ordonnées par un Juge aux Affaires Familiales
- 23% des médiations spontanées de la part des familles

Espace Audition de l'Enfant AEP à Dieppe Tel. 02.35.84.35.83 direction aen@lespids.fr

# HARPE Médiation familiale 48bis rue Stanislas Girardin à Rouen Tel. 02.35.15.04.00

harpe-rouen@lesnids.fr

# Le maintien des liens parents-enfants

525 visites ont été organisées en 2011 au sein des trois « Lieux Rencontre » (Rouen, Dieppe, Le Havre). Ces rencontres, encadrées par des professionnels, permettent à des enfants de conserver ou de rétablir des liens avec un membre de leur famille (parents, fratrie et/ ou famille élargie : grands-parents,...). Elles se font sur ordonnance du Juge aux Affaires Familiales (JAF), dans le cadre de l'exercice des droits de visites ou sur contrat amiable entre les parents.

# Le soutien des parents

**191 familles ont été soutenues en 2011** par le service Espace Parents (Rouen). Cet espace est ouvert à tous les parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels (psychologues cliniciens, ...) sur l'éducation de leurs enfants.

# Le type d'accompagnement

- 21% des familles suivies en entretiens individuels
- **79**% des familles suivies par des actions collectives (groupes de parole, rencontres à thème, soirées-débats...) 40 interventions organisées en 2011

# Qui est à l'origine de cette démarche

Dans plus de 80% des situations, les demandes émanent des mères, pour des questions relatives à des préadolescents ou adolescents pour une majorité de demandes.



Etre parents, si on en parlait? Absence du père, problème d'autorité, trouble du comportement, scolarité, crise d'adoles-

ment, scolarité, crise d'adolescence aigüe, addiction, conduites suicidaires, pathologies alimentaires...

Espace Parents 15 rue de la Pie à Rouen Tel. 02.35.15.09.23 espace.parents@lesnids.fr

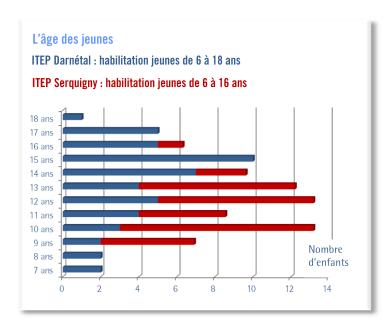


# L'éducation en institut spécialisé en 2011...

# L'accueil en ITEP des enfants

**90 enfants et adolescents ont été accueillis en 2011** en Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP). L'ITEP de Darnétal est mixte uniquement en accueil de jour et l'ITEP de Serquigny est mixte en internat et en accueil de jour. L'orientation des jeunes en ITEP se fait sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

# Les types d'accueils ITEP Darnétal ITEP Serquigny Internat thérapeutique 22% 82% Accueil de jour 54% 18% (semi-internat) Régime mixte 24%



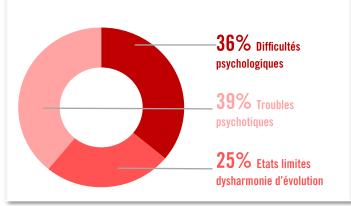
# Autre prise en charge

ITEP Darnétal ITEP Serquigny

Enfants accueillis 34% 20% placés en famille d'accueil ou maison d'enfants

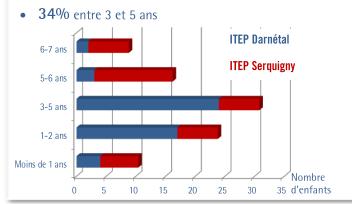
# **Zoom l'ITEP Serquigny**

39% de troubles psychotiques (contraire à la préconisation de la circulaire)

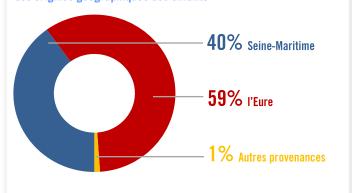


# La durée des accueils

• 38% moins de 2 ans



# Les origines géographiques des enfants



# **Zoom l'ITEP Darnétal**

- D'une manière générale les sorties sont délicates : 60% partent dans d'autres instituts ou établissements spécialisés, seul 20% rentrent en famille
- 30% des enfants bénéficiaient d'une scolarité en milieu ordinaire.

# L'accueil en SESSAD des enfants

**38 enfants et adolescents ont été suivi en 2011** en Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD).

Ces jeunes âgés de 3 à 20 ans présentent des troubles du comportement liés à des difficultés psychologiques.

L'objectif est de maintenir l'enfant au domicile familial, dans son établissement scolaire et dans son milieu social.



# La délinquance des mineurs en 2011...

# L'accueil en CEF des jeunes délinquants

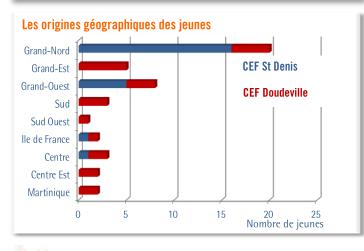
**46 adolescents ont été accueillis en 2011** en Centre Educatif Fermé (CEF). Ces établissements ne sont pas mixtes, le CEF de St Denis le Thiboult a accueilli 23 garçons et le CEF de Doudeville a accueilli 23 filles (unique CEF de filles en France).

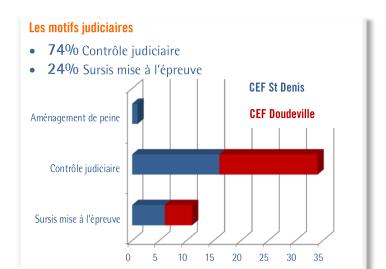
Ces mineurs sont des délinquants multirécidivistes encourant une peine de prison d'au moins 5 ans. Conformément à la loi, leur placement en CEF est pour une période de 6 mois renouvelable une fois (≤ 18 mois).

# La durée moyenne des placements

- 6 mois et 14 jours pour le CEF de St Denis
- 6 mois et 25 jours pour le CEF de Doudeville

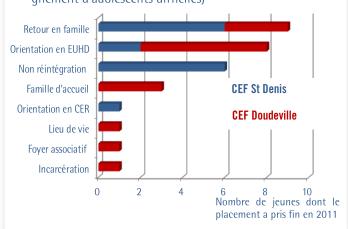
# L'âge des jeunes à leur arrivée CEF St Denis : habilitation jeunes de 13 à 16 ans 53% 14 ans CEF Doudeville : habilitation jeunes de 15 à 18 ans 43% 15 ans 35% 16 ans 22% 17 ans





# Les motifs de fin de prise en charge

- Seul 30% de ces jeunes retournent en famille
- 27% en Unité Educative d'Hébergement Diversifiée (alternative éducative à la prise en charge et l'accompagnement d'adolescents difficiles)



# Zoom sur la scolarité au CEF de St Denis

- 4 jeunes ont bénéficié d'une scolarité externe au CEF
- 3 jeunes sur 4 présentés ont obtenu le Brevet
- 5 jeunes sur 5 présentés ont obtenus le certificat de formation générale (CFG)

# Le bilan

Les CEF ne disposent pas individuellement de données permettant de mesurer le taux de réussite de ces placements. Le Ministère de la Justice annonce au niveau national un bilan très satisfaisant, avec 62% de non récidive. Une réussite qu'il juge exceptionnelle compte tenu du parcours antérieur de ces jeunes.



# L'insertion en 2011...

L'association Les Nids intervient dans le champ de l'insertion afin de s'inscrire dans une démarche au service de la prévention des risques d'aggravation des situations sociales, individuelles et familiales.

# L'insertion par le logement

En 2011, 309 dossiers de demandes de logement étudiés.

# **Allocation de Logement Temporaire (ALT)**

60 ménages ont été accueillis en 2011 dans 47 logements temporaires (du studio au T4) dans le cadre d'une ALT qui est une prestation proposée à des personnes seules ou des familles confrontées à une situation difficile qui les place sans solution de logement à court terme. Il peut s'agir de personnes sans domicile fixe, hébergées chez des tiers, vivant dans un habitat précaire, en situation d'expulsion, en rupture familiale ou conjugale...

**Profil du public en 2011** : 55% d'hommes seuls, 15% de femmes seules, 8% de couples sans enfants, 8% de couples avec enfants, 13% de familles monoparentales

Actions de l'ALT : les personnes sont accueillies dans un logement, dont l'association Les Nids est locataire, pendant une période limitée (généralement de 6 mois renouvelable une fois), le temps qu'ils résolvent leurs difficultés et qu'ils réalisent les démarches nécessaires leur permettant d'accéder à un logement autonome.

# Aide à la Gestion Locative de Proximité (AGLP)

18 ménages ont été accueillis en 2011 dans le cadre d'une AGLP, dit « bail glissant », qui permet à des personnes ou à des familles rencontrant des difficultés financières et sociales d'accéder à un logement de façon autonome. Le principe consiste à passer progressivement d'un statut de sous-locataire à celui de locataire.

**Profil du public en 2011**: 17% d'hommes seuls, 6% de femmes seules, 17% de couples sans enfants, 28% de couples avec enfants, 33% de familles monoparentales

Actions de l'AGLP: l'association Les Nids est tout d'accord titulaire du bail de location pour une période déterminée, pouvant aller jusqu'à deux ans. Durant cette période, l'association assure la « Gestion Locative de Proximité » du logement en sous-location, par un suivi des questions administratives et financières. Cet accompagnement permet à la famille de s'approprier le logement et de bien s'intégrer dans l'environnement de celui-ci. Dès que la famille est en mesure d'assumer la location du bien de façon autonome, le bail « glisse » alors en son nom.

# Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

137 ménages ont été accueillis en 2011 (2/3 UTAS 7, 1/3 UTAS 6 et 8) dans le cadre d'une ASLL qui s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales qui compromettent leurs possibilités d'accéder ou de se maintenir dans un logement autonome.

En 2011, on note 63 % de sorties « positives » du dispositif (relogement/autonomie).

**Profil du public en 2011**: 26% d'hommes seuls, 22% de femmes seules, 7% de couples sans enfants, 23% de couples avec enfants, 23% de familles monoparentales.

Actions de l'ASLL: cet accompagnement tend à garantir l'insertion durable dans leur habitat, de personnes relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) dont le problème logement est le facteur prédominant de précarisation ou d'exclusion. Il tente également de lever les réticences de certains bailleurs et de les inciter à accueillir ou à maintenir dans leur parc immobilier des ménages dits «à risque».

# **Intermédiation Locative (IL)**

23 ménages accueillis en 2011 dans le cadre d'une IL, menée dans le cadre du GALION (partenariat associatif entre l'ONM et l'Association Les Nids), qui permet à des personnes ou à des familles rencontrant des difficultés financières et sociales d'accéder à un logement en sous-location.

**Profil du public en 2011** : 48% d'hommes seuls, 43% de femmes seules, 4% de couples sans enfants, 4% de familles monoparentales.

Actions de l'IL: ce service fonctionne sur le même modèle que l'AGLP. Le GALION est tout d'abord titulaire du bail de location avec pour objectif que le bail glisse au nom de la famille. Le GAILON assure alors l'« Accompagnement Social » du ménage qui va au-delà de la « Gestion Locative de Proximité ». Il vise plus spécifiquement à aider le ménage dans la résolution de ses difficultés financières et sociales. Lorsque le ménage est en mesure d'assumer le statut de locataire en titre, deux types de solutions peuvent être envisagés: le maintien dans le logement avec un transfert du bail au nom du ménage ou l'accès à un autre logement (dans le parc public ou privé).

# L'insertion sociale

Cet accompagnement permet à des adultes bénéficiaires des minima-sociaux (RSA), fortement éloignés du monde professionnel et/ou en situation d'exclusion sociale de tendre vers une meilleure intégration sociale.

- 11 personnes inscrites en 2011 aux différents ateliers d'actions collectives de développement social, dont les objectifs sont de rompre l'isolement, de reprendre confiance en soi, de créer du lien social, de favoriser des activités citoyennes, de favoriser les relais vers les structures de droit commun.
- 33 personnes suivies en 2011 par des actions sociales individuelles dont les objectifs sont la résolution des difficultés d'ordre psychologique, médical, social, administratif ou matériel, l'inscription et ou maintien dans un parcours d'insertion et l'élaboration d'un itinéraire d'insertion adapté à chaque personne

# 8. Ce qui a marqué l'année 2011

# 80 ans d'histoire pour l'association Les Nids



Le 15 octobre 1931, Madeleine LECOEUR, révoltée par les injustices d'enfants privés d'enfance et de devenir, décida de consacrer sa vie pour apporter sécurité et chaleur humaine aux plus déshérités. Très vite rejointe par quelques autres femmes de conviction, tantes de coeur pour toujours (Elisabeth Lefournier, Juliette Lemire, Colette de Logivière...) l'association s'est développée, subissant les aléas d'un siècle fou mais résistant toujours pour aujourd'hui fêter un anniversaire hautement symbolique.

Fort de cette histoire et de ce patrimoine culturel que constitue une vie associative de plusieurs décennies, l'association Les Nids a souhaité se mobiliser pour commémorer, dans sa diversité, 80 années d'engagement et de combat au service de l'enfance et de la famille.

Si l'association n'a pas tenu à célébrer de façon trop ostentatoire cet anniversaire, compte-tenu d'une période financière défavorable, elle a tenu à prendre la parole dans les médias pour représenter l'ensemble des personnes en souffrance, adultes et enfants et engager un débat citoyen autour des grands enjeux sociaux, notamment dans le champ de l'enfance et de la jeunesse.

# Fermeture du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social (CHRS)

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) a annoncé en avril 2011 une diminution drastique d'un tiers de la dotation globale de financement du CHRS d'Alençon.

Ce qui a conduit l'association Les Nids à formuler différentes hypothèses tenant compte de cette diminution de financement, toute fois, aucune ne permettait de poursuivre l'activité tant en terme de budget de fonctionnement, qu'en terme de conditions de prises en charge pour les résidentes et les professionnels.

Ce qui a, malheureusement, conduit le CHRS à fermer ses portes en juillet 2011 et à supprimer les postes de 13 salariés (11.08 ETP), pour motif économique.

En amont, les professionnels du CHRS ont travaillé avec leurs partenaires locaux afin d'envisager au mieux la poursuite de la prise en charge des femmes accueillies. L'association Les Nids a, quant à elle, mis en place, en lien avec la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), une cellule de reclassement afin d'accompagner les salariés licenciés du CHRS. Un des professionnels concerné a été reclassé dans l'un des établissements de l'association.

# Mise en place du dispositif d'Audition de l'Enfant



C'est pour répondre à un besoin, au nom des droits de l'enfant et du maintien des liens familiaux, que l'association Les Nids a créé l'Espace Audition de l'Enfant, qui permet de prendre en compte la parole de l'enfant dans le cadre de la procédure judiciaire le concernant.

Ce dispositif, inédit en Haute-Normandie, a ouvert ses portes en juillet 2011, au sein de l'établissement d'Actions Educatives et Preventives (AEP) de Dieppe.

Il a été inauguré en novembre 2011, en présence de différents partenaires, magistrats, avocats...

Ce qui a également été l'occasion d'une communication dans différents médias et d'une action de mécénat qui a permis de décorer les lieux en créant un cadre propice aux échanges et au bien-être des enfants;

# Synthèse de l'activité développement

La conduite des activités de l'association est nécessairement en mouvement du fait de l'évolution du cadre légal ou des décisions politiques conditionnant leur déroulement. Cet aspect des réalités associatives a largement sollicité les directions des différents établissements de l'association. Ce travail, médiatisé par les orientations de la Direction Générale est soutenu par le pôle Développement et Communication.



Outre les missions de fond d'élaboration technique et partenariale des réponses apportées aux usagers, certains dossiers se distinguent en 2011 :

- Mise en place de la mesure unique d'investigation (MJIE)
- Suivi associatif et coordination des trois Lieux de Vie accueillant des jeunes en rupture
- Construction de parcours adaptés pour les jeunes réputés « incasables »
- Travail associatif et inter associatif sur la consolidation et l'adaptation des activités en milieu ouvert
- Travail autour de la délégation de l'aide sociale à l'enfance à destination des familles, dans le cadre du placement
- Accompagnement du service associatif de prévention spécialisée dans la production d'une lecture diagnostique territoriale
- Mise en place de journées associatives pour accompagner la rédaction du nouveau Projet Associatif
- Coordination des activités des ITEP et des CEF associatifs,
- Coordination des activités subventionnées
- Accompagnement des établissements dans la réécriture de leurs projets institutionnels

Enfin, la gestion de l'activité a du être pensée en 2011 en considérant les contraintes économiques qui s'imposaient à chaque établissement de l'association. Ce travail d'aménagement temporaire des offres de service a demandé du temps, de l'énergie et du volontarisme à tous les professionnels de l'association.

# **Bilan social (version 2011)**



Le bilan social est un outil statistique d'information et de gestion. En effet, il offre chaque année un éclairage sur les données sociales de l'Association (données démographiques, fonctionnement des instances représentatives du personnel, développement des compétences, évolution de carrière, égalité hommes/femmes...) et permet ainsi d'apprécier la situation de l'Association dans le domaine social, de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et de les comparer au regard des années précédentes. Il reflète ainsi les politiques conduites en matière d'emploi, d'évolution de carrière, de formation professionnelle, de promotion à destination des salariés séniors ...

Il est donc à la fois un outil de suivi des actions menées au regard de notre politique de ressources humaines mais aussi un outil de dialogue social en ce sens qu'il est une base de discussion avec les instances représentatives du personnel :

- D'une part, avec les Comités d'Etablissement et le Comité Central d'Entreprise, dans le cadre de leurs attributions économiques et financières
- D'autre part, avec les organisations syndicales dans le cadre des négociations annuelles obligatoires



# **Association Les Nids**

# Siège Social

27 rue du Maréchal Juin 76 130 Mont-Saint-Aignan Tél. 02 35 76 80 09 siege.social@lesnids.fr



Pour plus d'informations rendez-vous sur www.leshias.fr